



© Audélor

LORIENT AGGLOMÉRATION

HIT : OBSERVATOIRE HANDICAP

- PERCEPTION DU HANDICAP PAR LES HABITANTS DE LORIENT AGGLOMÉRATION
- POINT DE VUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



OBJECTIF ET MÉTHODE

Le projet Handicap Innovation Territoire (HIT) est un projet collaboratif porté par Lorient Agglomération. Il a pour ambition de faire du handicap un levier d'innovation sociale et technologique au service des citoyens, tout en favorisant l'attractivité économique du territoire. L'objectif est d'assurer l'inclusion de tout citoyen en situation de handicap. Le projet s'appuie sur 3 leviers d'action : développer un territoire inclusif de référence, favoriser « l'handicapowerment » et créer et déployer de nouvelles solutions.

Dans le cadre de ce projet, Lorient Agglomération a confié à AudéLor la mise en place d'un observatoire afin d'apprécier l'impact global du projet HIT sur le territoire. Cette appréciation comprend un volet quantitatif (cf : Observatoire HIT de Lorient Agglomération - Bilan 2021 - Communication n°184, juin 2022) et un volet qualitatif qui s'appuie sur 2 démarches :

- sondage auprès des habitants de Lorient Agglomération sur leur perception du handicap avec une analyse spécifique des réponses des personnes en situation de handicap ;
- entretiens qualitatifs avec des personnes en situation de handicap.

Ces travaux seront réalisés à 3 reprises tout au long du projet HIT 2020-2027 en début, milieu et fin de programmation. Une première édition a déjà été réalisée en début de programmation. Cette publication a pour objectif de présenter les résultats de la 2^e session réalisée à mi-parcours.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Perception auprès des habitants de Lorient Agglomération

1. 18% des personnes se déclarent en situation de handicap, soit le double des personnes reconnues administrativement
2. Une forte progression des 30-60 ans se déclarant en situation de handicap
3. Les personnes vieillissantes et en perte d'autonomie n'associent pas leur situation au handicap
4. 55% des personnes déclarent avoir une personne en situation de handicap parmi leurs proches
5. Dans les perceptions de la population, une surreprésentation des handicaps visibles
6. Le handicap est défini majoritairement comme un empêchement ou une limitation dans la vie quotidienne
7. Une majorité de sentiments positifs (empathie et admiration) vis-à-vis des personnes en situation de handicap
8. Des préjugés toujours très présents dans la population
9. Les habitants de Lorient Agglomération considèrent qu'à compétences équivalentes, les entreprises restent réticentes à embaucher des personnes en situation de handicap
10. Contraintes dans la vie quotidienne et accès à l'emploi, 1^{res} difficultés des personnes en situation de handicap
11. Une identification limitée du projet HIT

Points de vue des personnes en situation de handicap

1. Une vie difficile et des revenus insuffisants pour 2/3 des personnes en situation de handicap rencontrées
2. Le manque de bienveillance de la population et les incivilités sont souvent évoquées par les personnes en situation de handicap
3. Une insatisfaction sur les aménagements d'accessibilité de la voirie, des parkings et des transports collectifs
4. Des démarches administratives particulièrement difficiles pour les personnes en situation de handicap
5. Une relative facilité à se déplacer, accéder aux services publics et à faire des courses
6. Un sentiment d'intégration sur le territoire pour plus de 2/3 des personnes rencontrées



1. SONDAGE SUR LA PERCEPTION DU HANDICAP PAR LES HABITANTS DE LORIENT AGGLOMÉRATION

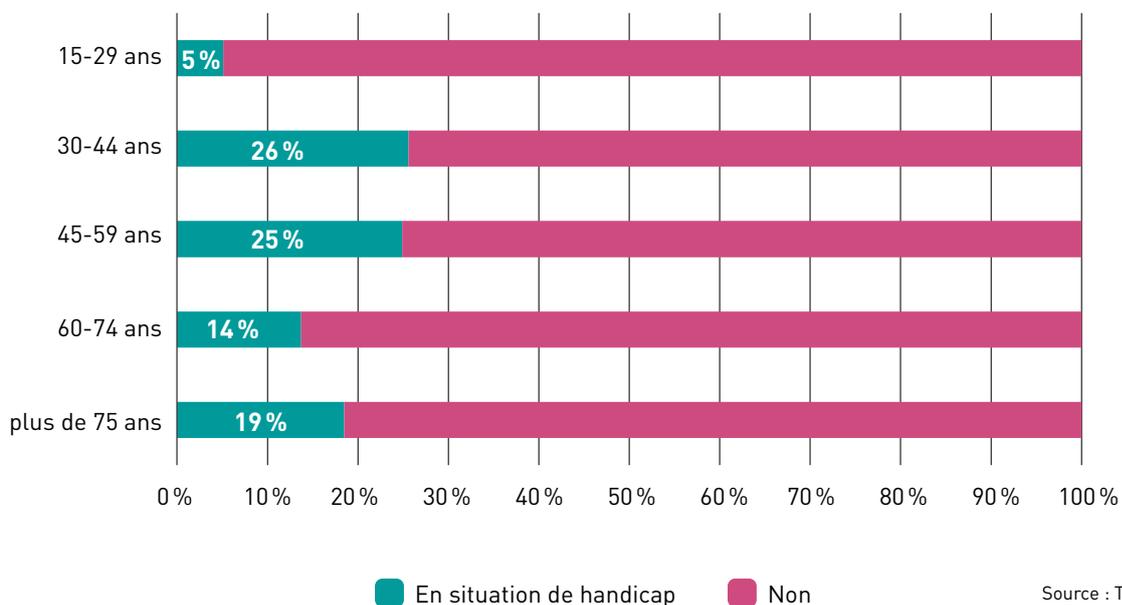
Il s'agit de la deuxième édition de ce sondage réalisé pour la première fois en 2020. Le questionnaire, co-élaboré avec les 3 co-fondateurs du projet HIT (Lorient Agglomération, le Centre de Kerpape, Biotech Santé Bretagne), ainsi que le CoWork'HIT et l'IMT Atlantique avec l'appui du cabinet Tryom, est resté quasiment identique à celui utilisé en 2020. Seule une question sur la définition du handicap a été ajoutée.

Il y a eu 816 répondants au sondage téléphonique. Le nombre des répondants est identique à celui de 2020. La passation a eu lieu du 27 novembre au 1^{er} décembre 2023.

Une proximité de la population avec le handicap

18 % des répondants se déclarent en situation de handicap. Cette proportion est nettement plus élevée que celle des personnes reconnues administrativement en situation de handicap (9%) sur Lorient Agglomération. Les plus jeunes (15-29 ans) se déclarent peu en situation de handicap (5,1%), les 30-44 ans et les 45-59 ans sont ceux qui se déclarent le plus en situation de handicap avec 26% et 25%. Ils sont seulement 14% chez les 60 – 74 ans et 19% pour les 75 ans et plus. Alors que les personnes âgées en perte d'autonomie sont confrontées aux mêmes difficultés que les personnes en situation de handicap et sollicitent des services similaires, elles ne se considèrent pas en situation de handicap. Ce résultat plutôt faible peut être rapproché de la perception sur les différents types de handicap, où la vieillesse n'est que très peu citée (0,6%).

Répondants se déclarant en situation de handicap par âge



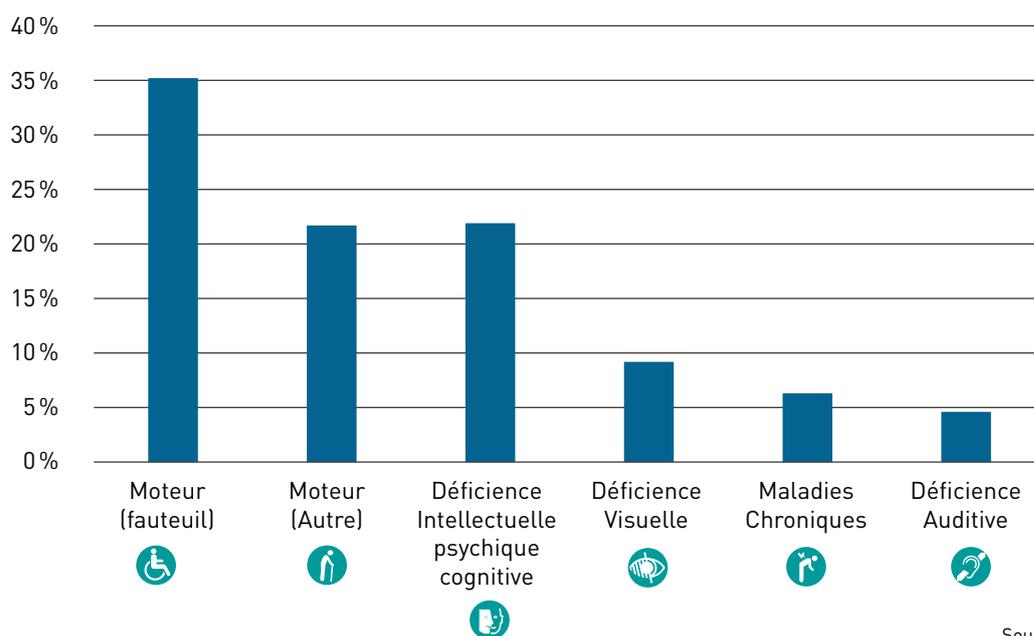
Source : Tryom - AudéLor

Entre 30 et 60 ans, une personne sur 4 se déclare en situation de handicap. La progression est particulièrement forte sur la tranche d'âge de 30 à 44 ans. Ils étaient 16 % en 2020 contre 26 % en 2023. Cette évolution est à rapprocher d'une modification du rapport au handicap qui amène les plus jeunes générations à reconnaître plus facilement leur situation. La dégradation de la santé mentale peut également expliquer cette tendance à la hausse. Dans le 12^e baromètre de la santé mentale du cabinet Empreinte Humaine avec OpinionWay sorti en décembre 2023, près d'un salarié sur deux se déclare en situation de détresse et 17 % en détresse psychologique élevée. Une situation en constante dégradation depuis la crise du Covid en 2020.

Plus de la moitié des répondants (55%) déclarent avoir un proche (famille, ami) en situation de handicap. Ce résultat est proche de celui constaté dans les enquêtes nationales.

Une surreprésentation des handicaps visibles

Quand on vous parle d'une personne en situation de handicap, quel est le principal type de handicap auquel vous pensez ?



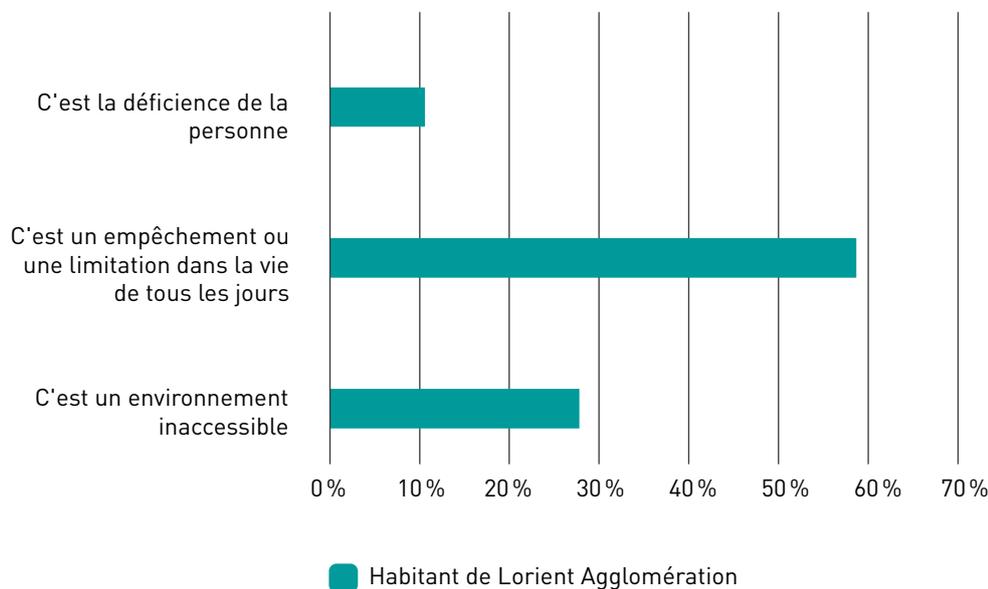
Source : Tryom - AudéLor

Comme lors de l'édition de 2020, **le handicap moteur, et tout particulièrement la personne en fauteuil, est la première représentation du handicap** dans la population. Les déficiences intellectuelles arrivent ensuite. Les déficiences sensorielles, visuelles et surtout auditives, sont peu identifiées par la population alors même que cette dernière est la plus répandue au sein de la population. Une étude de l'Inserm publiée en 2022 estime qu'un adulte sur 4 souffre de déficience auditive et que celle-ci est invalidante pour 4 % de la population. Les maladies chroniques sont également peu citées.

Les handicaps "visibles" restent majoritaires dans la représentation du handicap alors que **80 % des handicaps sont invisibles.**

Une culture du handicap différente du reste de la population française

Quelle définition donneriez-vous du handicap ?



Source : Tryom - AudéLor

Les habitants de Lorient Agglomération donnent comme première définition du handicap (59 % des répondants) un empêchement ou une limitation dans la vie quotidienne. L'environnement inaccessible arrive en deuxième, il est retenu par 28 % des répondants. La déficience de la personne n'est retenue que par 11 % des personnes.

Dans des travaux nationaux, c'est la déficience de la personne qui arrive comme première définition du handicap, suivie de l'empêchement dans la vie quotidienne puis l'environnement inaccessible.

La présence historique du centre de rééducation de Kerpape et les actions menées sur le sujet du handicap ont sans doute contribué à construire des représentations différentes du handicap au sein de la population locale.

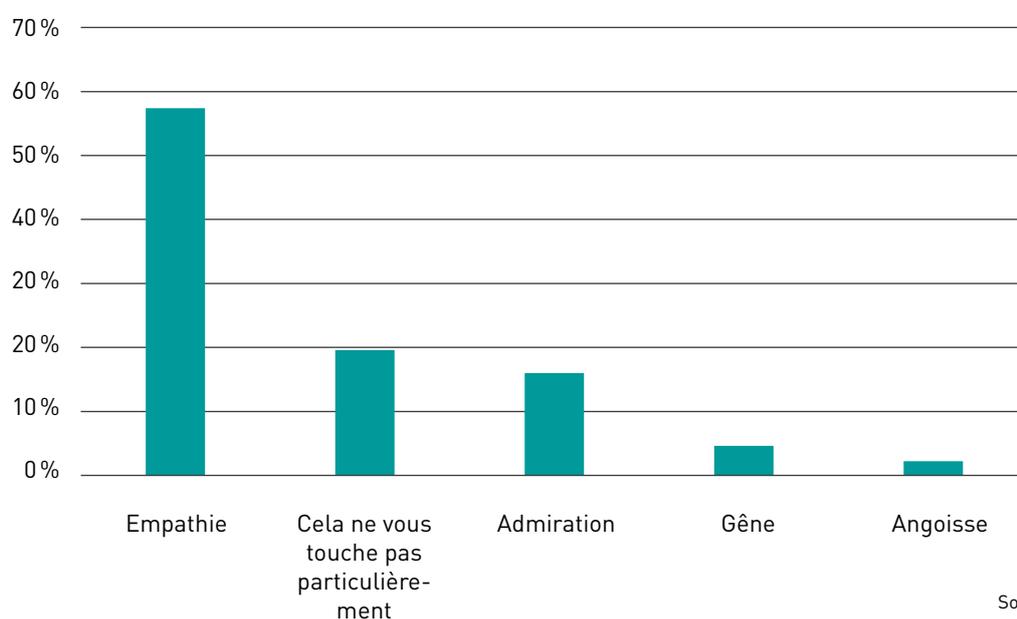


Avertissement

Dans le cadre d'enquête quantitative, l'expression d'avis est **toujours soumise à certaines limites** dont il faut avoir conscience. Sur la thématique du handicap, le biais principal est la surreprésentation de l'expression d'avis jugés socialement acceptables **comme la tolérance ou la bienveillance, plus valorisante que des avis relevant d'attitudes discriminantes.**

Empathie, premier sentiment vis-à-vis des personnes en situation de handicap

« Face à une personne en situation de handicap, vous diriez que vous ressentez plutôt... »

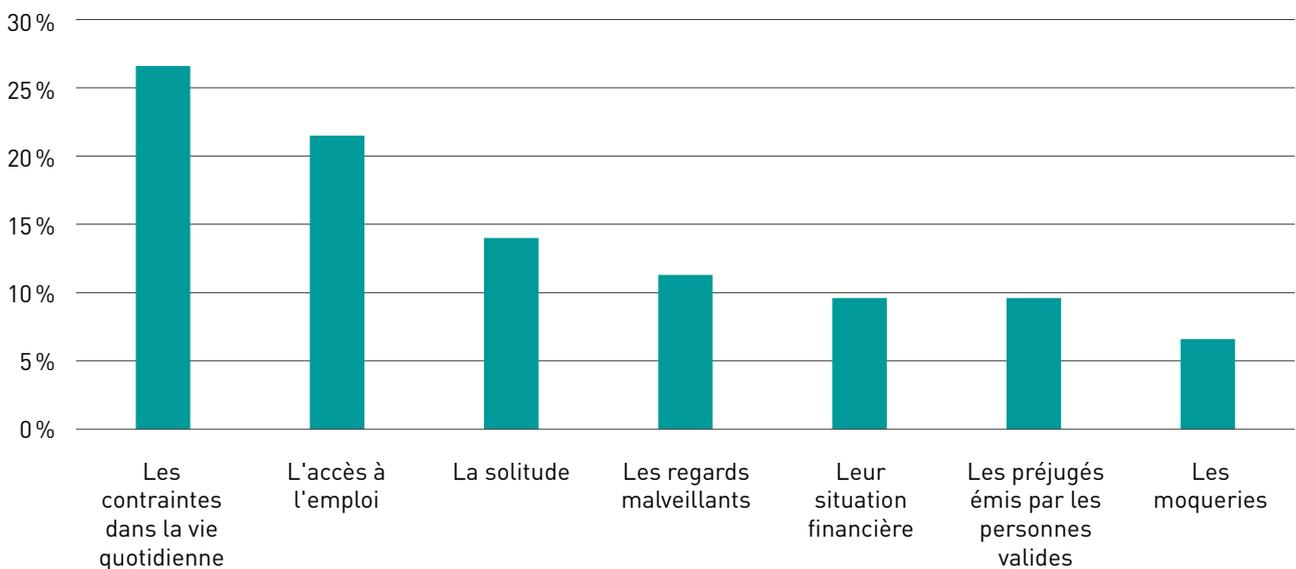


Les sentiments positifs, empathie (57%) et admiration (16%), arrivent largement en tête des émotions ressenties par les habitants de Lorient Agglomération face à une personne en situation de handicap. Ces sentiments positifs ne sont pas toujours perçus par les personnes en situation de handicap. Lors des entretiens, elles ont régulièrement évoqué les comportements irrespectueux, les incivilités, les moqueries d'une partie de la population à leur rencontre. Ce décalage avait déjà été identifié par l'association La nuit du handicap dans le cadre d'un sondage réalisé avec Opinionway publié en 2019 sur la perception du handicap.

Les sentiments varient en fonction de la représentation du handicap. L'angoisse est ainsi plus présente pour les personnes qui associent le handicap aux maladies chroniques et l'empathie aux déficients visuels.

Les contraintes dans la vie quotidienne : 1^{re} difficulté des personnes en situation de handicap

« Pour vous, sur le territoire de Lorient Agglomération, de quels types de difficultés les personnes en situation de handicap souffrent-elles particulièrement ... »



Source : Tryom - AudéLor

Les contraintes dans la vie quotidienne sont identifiées par la population comme première difficulté (27%) pour les personnes en situation de handicap. Toutefois, si on additionne les regards malveillants, les préjugés émis par les personnes valides et les moqueries, les « **comportements négatifs** » des « valides » (28%) sont à un niveau équivalent à celui des contraintes dans la vie quotidienne. Ces réponses font écho aux entretiens avec les personnes en situation de handicap qui pointent régulièrement le manque de bienveillance de la population ainsi que les incivilités.

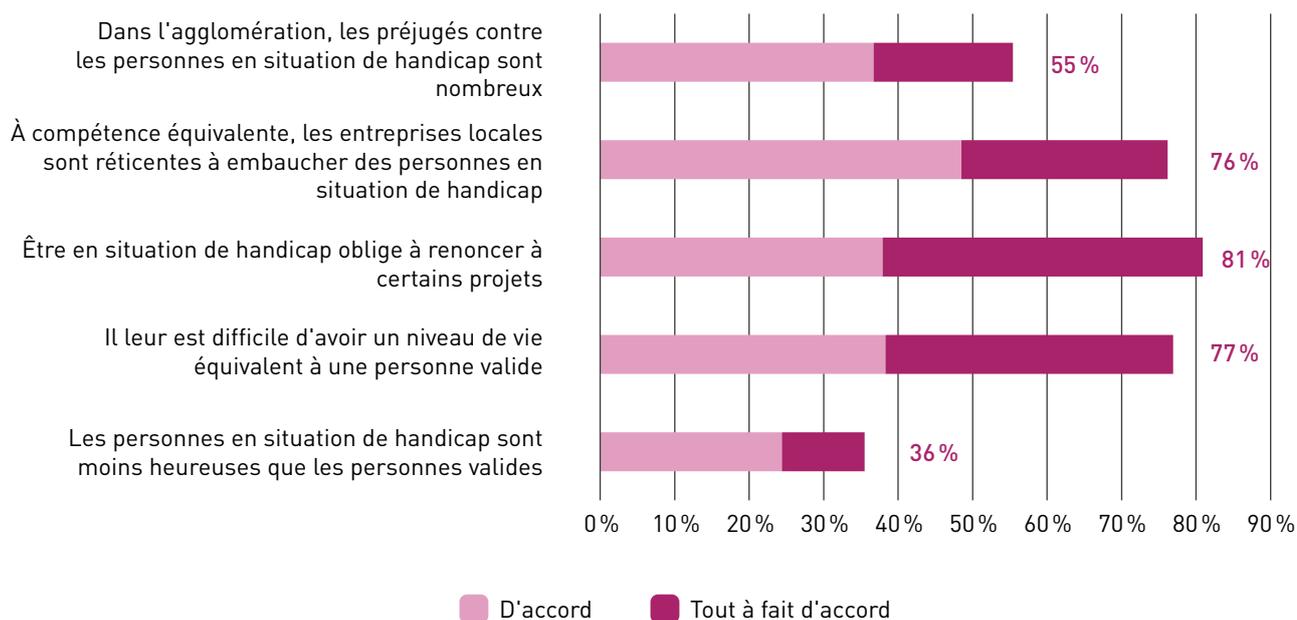
Les personnes de 75 ans et plus vont davantage mettre en avant les difficultés dans la vie quotidienne et la solitude comme difficultés des personnes en situation de handicap. A contrario, elles sont moins nombreuses à retenir les « comportements négatifs » -4 à -5 points en fonction des items par rapport au reste de la population.

Les jeunes de 15 à 29 ans ont tendance à minorer les contraintes dans la vie quotidienne (-7 points) et la situation financière (-4 points).

Les **difficultés financières** sont quant à elles sous-estimées. Elles n'arrivent qu'à la 5^e position avec seulement 10% des réponses, la part monte à 14% chez les répondants qui se déclarent en situation de handicap. Selon les données 2019 du ministère des solidarités, 19,5% des personnes en situation de handicap vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 12,8% des non handicapés.

Préjugés et discriminations toujours présents

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?



Source : Tryom - AudéLor

Les répondants considèrent à 55% que **les préjugés contre les personnes en situation de handicap** sont nombreux et pour 76% d'entre eux qu'à compétences équivalentes, les entreprises locales sont réticentes à embaucher des personnes en situation de handicap. Les préjugés restent donc bien présents au sein de la population.

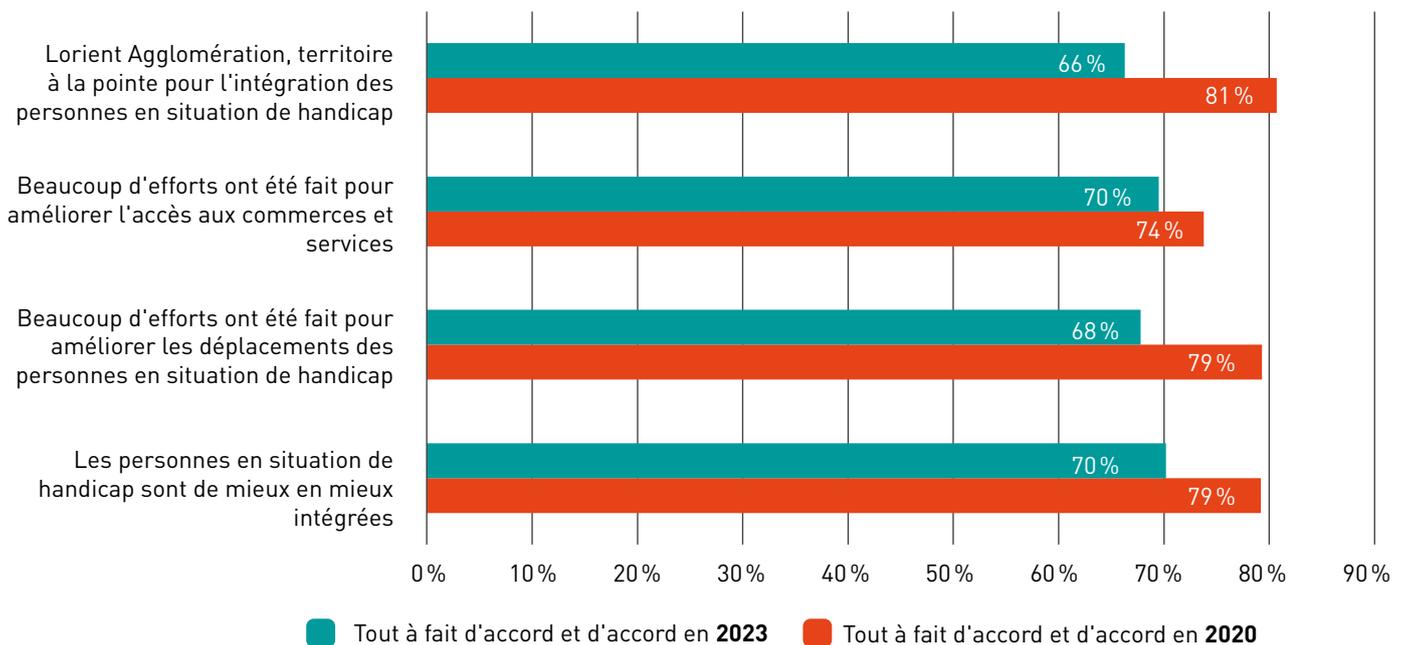
Pour une très grande majorité des répondants, être en situation de handicap oblige **à renoncer à certains projets** (81%), ne permet pas d'avoir un **niveau de vie** équivalent à une personne valide (77%).

Seuls 36% des répondants considèrent que les personnes en situation de handicap peuvent être **aussi heureuses** que les autres.

Des efforts d'intégration toujours reconnus mais moins identifiés

70 % des sondés considèrent que les personnes en situation de handicap sont **de mieux en mieux intégrées** dans la société. 68 % des habitants reconnaissent des efforts pour **améliorer leurs déplacements** et 70 % pour **l'accès aux commerces et services**.

*Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?
Évolution entre 2020 et 2023*



Source : Tryom - AudéLor

Si la volonté d'inclusion est clairement reconnue, **les efforts sont moins bien identifiés** que lors de l'enquête menée en 2020. En 2020, les répondants étaient 79 % à considérer les personnes en situation de handicap de mieux en mieux intégrées soit 9 points de plus. Ils étaient 79 % à reconnaître les efforts pour l'amélioration des déplacements soit 11 points de plus.

Lorient Agglomération est toujours perçu comme **territoire à la pointe** pour l'intégration des personnes en situation de handicap : 66 % de jugement favorable ou très favorable. Toutefois, la dimension « territoire de pointe » est moins forte qu'en 2020, où elle était validée par 81 % des répondants.

Plusieurs éléments peuvent expliquer ces évolutions de perception :

- **un contexte national peu porteur pour le handicap ;**
- la dernière loi significative sur le handicap sur l'accessibilité des bâtiments date de 2015. Si une large communication sur la mise en œuvre de la loi avait été réalisée dans les premières années, les actions sont aujourd'hui plus discrètes et n'offrent pas d'occasion de communiquer sur la thématique ;
- de plus, les sujets de l'inclusion, et en particulier de l'inclusion des personnes en situation de handicap, sont peu portés au niveau national, ils ne font pas l'objet d'une forte exposition médiatique.

Un projet inscrit dans la durée, moins visible

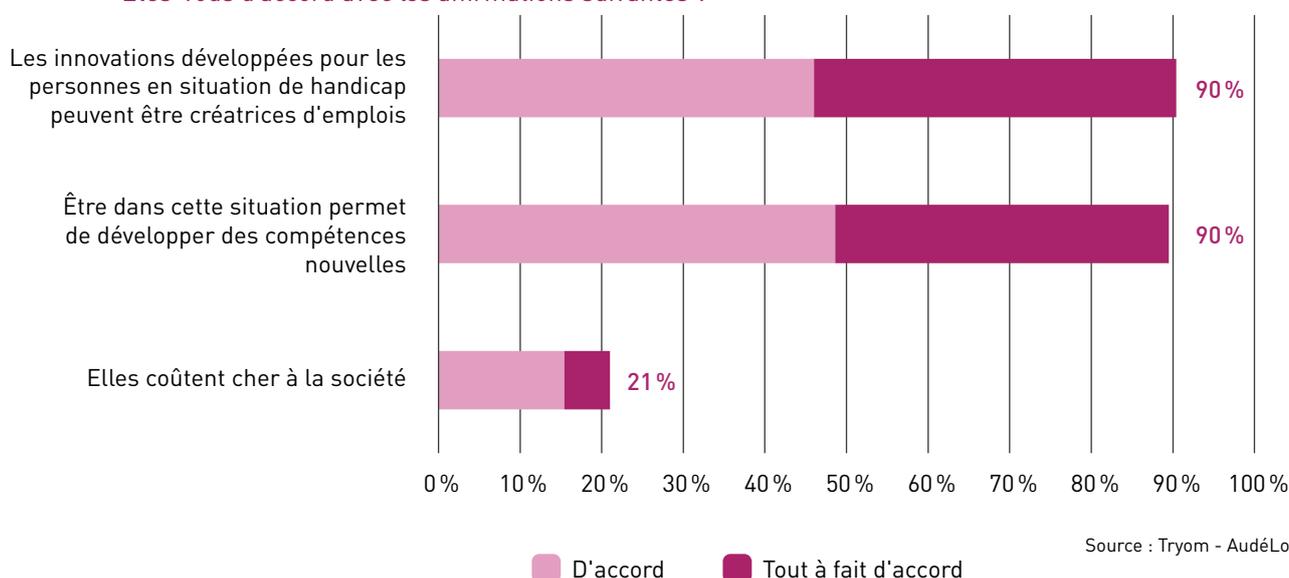
À un niveau plus local, la candidature de Lorient Agglomération au programme territoire d'innovation et le montage du projet HIT ont fait l'objet d'une intense communication au niveau local. Ils ont offert une forte visibilité à la thématique handicap, au caractère insolite et innovant de la démarche et à l'engagement du territoire. La mise en œuvre du programme d'actions et le travail sur la durée ont dilué l'exposition médiatique et la visibilité du projet. Ils ont ainsi atténué le caractère innovant de la démarche.

De nombreuses actions menées dans le cadre du projet HIT sont directement destinées aux personnes en situation de handicap (ex : adaptation du formulaire de demande de logement social et accompagnement dans la demande) et ne sont pas visibles du grand public. De nombreux aménagements initiés pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap bénéficient à toute la population (ex : sonorisation des bus, aménagement des arrêts de bus) et ne sont pas identifiés comme des réponses aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Le niveau d'exigence vis-à-vis de l'intégration des personnes en situation de handicap s'est renforcé, repoussant d'autant l'atteinte des objectifs.

Le handicap, une ressource et non une charge

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?



Seuls 21% des répondants considèrent les personnes en situation de handicap comme une charge pour la société. Pour près de 90%, ils considèrent qu'être en situation de handicap permet **de développer des compétences nouvelles**. Ils sont un nombre équivalent à penser que les innovations développées pour les personnes en situation de handicap peuvent être **créatrices d'emplois**. Selon cette enquête, le handicap est donc plutôt perçu comme une ressource et une opportunité et non une charge pour la société.

Une volonté d'intégration

81% des personnes souhaitent qu'il y ait plus de mixité dans les activités (associatives, culturelles, sportives...) pour davantage de partage entre personnes en situation de handicap et "valides".



2. POINT DE VUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

POINT DE VUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : SONDAGE SUR LA PERCEPTION DU HANDICAP

Sur les 816 répondants au sondage sur la perception du handicap par les habitants de Lorient Agglomération, 139 se sont déclarés en situation de handicap. Nous avons donc réalisé une analyse spécifique de leur réponse pour identifier les différences de perception du handicap entre personnes en situation de handicap et personnes dites « valides ».

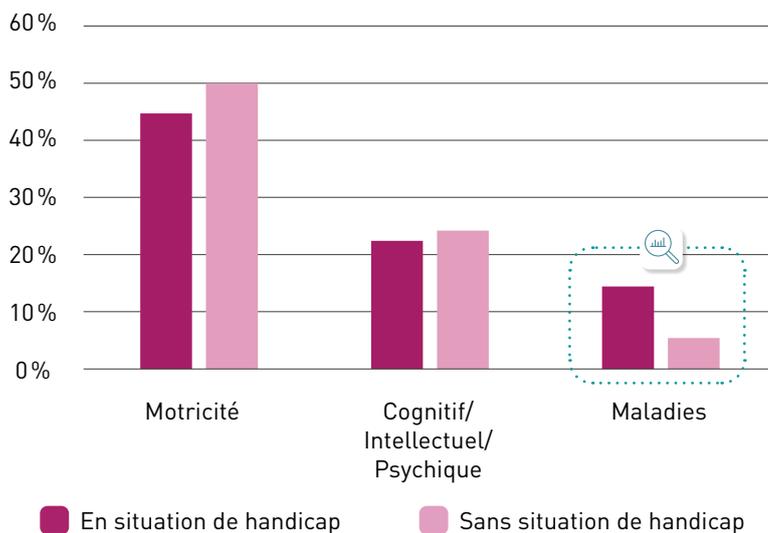
Si l'échantillon n'est pas représentatif des personnes en situation de handicap, il offre un regard sur la perception qu'ont les personnes directement concernées.

Nous n'avons retenu dans l'analyse que les items qui affichaient un écart significatif, supérieur à 7 points entre les deux populations de répondants.

Cette analyse est complétée par une série d'entretiens avec des personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap, un regard sensiblement différent sur le handicap

Quand on vous parle d'une personne en situation de handicap, quel est le principal type de handicap auquel vous pensez ?

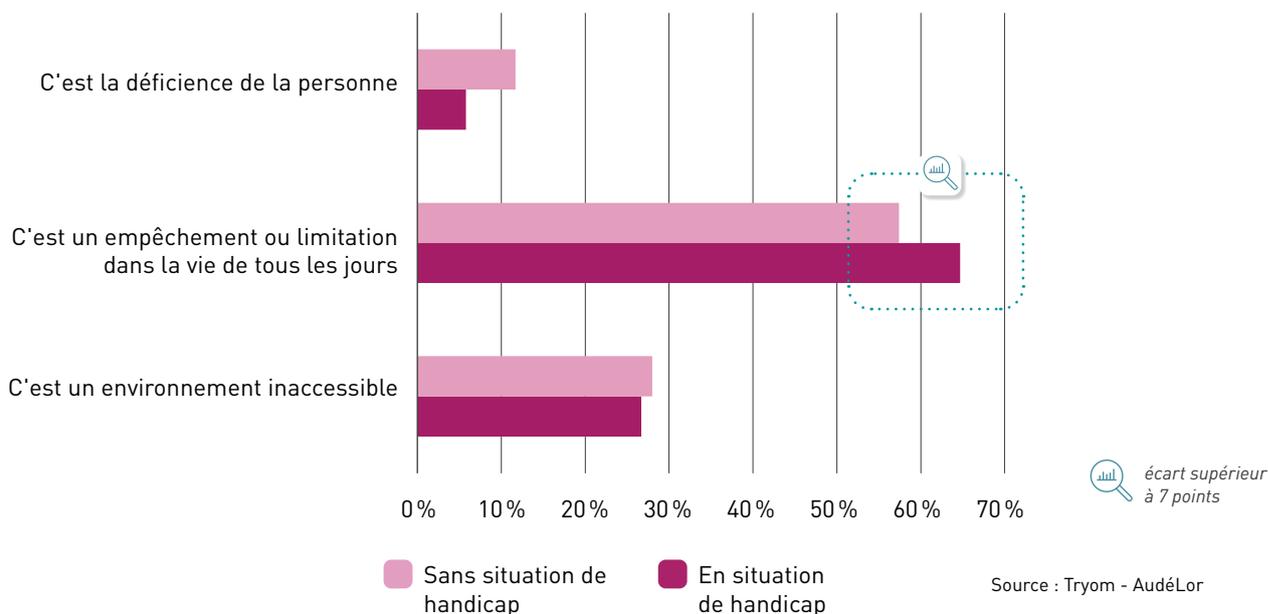


 écart supérieur à 7 points

Source : Tryom - AudéLor

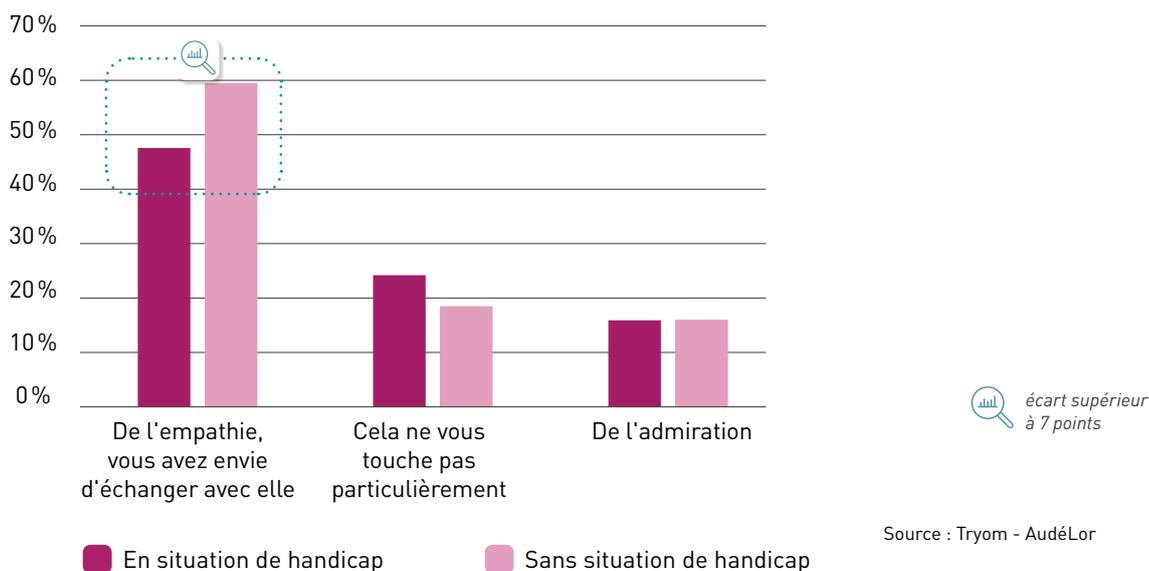
Une place plus importante des maladies comme représentation du handicap pour les personnes en situation de handicap. 14% des personnes en situation de handicap placent les maladies comme type de handicap principal, c'est 9 points de plus que les personnes dites "valides".

Quelle définition donneriez-vous du handicap ?



Pour 65% des répondants en situation de handicap, le handicap se définit comme un empêchement ou une limitation dans la vie de tous les jours. Cette proposition n'est retenue que par 57% des personnes dites "valides".

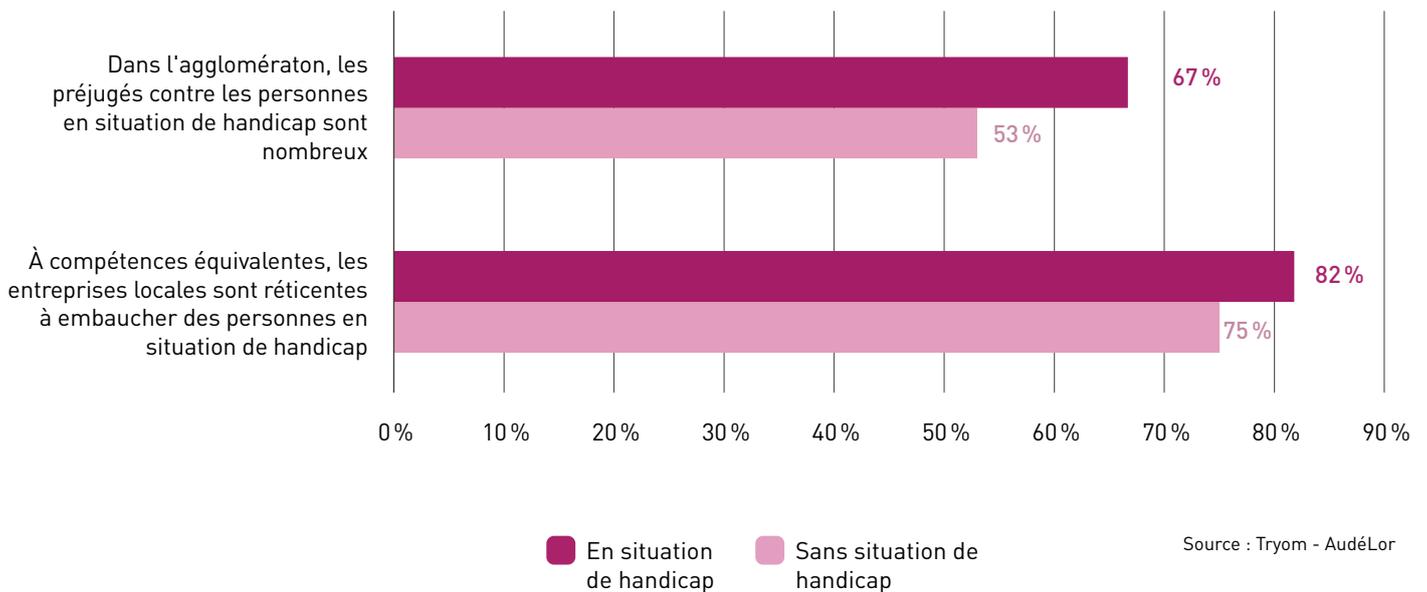
Face à une personne en situation de handicap, vous ressentez ...



Si l'empathie reste le premier sentiment ressenti par les personnes en situation de handicap vis-à-vis des autres personnes en situation de handicap (48%), il est de près de 12 points inférieurs au reste de la population. L'indifférence ou le détachement (27%) est quant à lui de 6 points plus élevé chez les personnes en situation de handicap.

Une perception des préjugés bien plus forte chez les personnes en situation de handicap par rapport au reste de la population.

Êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?



Les personnes en situation de handicap sont 67% à valider le fait que les préjugés contre les personnes en situation de handicap sont toujours très nombreux sur Lorient Agglomération contre 53% pour le reste de la population. Dans la même logique, elles sont 82% à considérer qu'à compétences équivalentes, les entreprises sont plus réticentes à embaucher des personnes en situation de handicap contre 75% pour le reste de la population.



POINT DE VUE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : ENTRETIENS QUALITATIFS



Objectifs

Pour compléter le sondage de perception auprès des habitants de Lorient Agglomération, nous avons réalisé 56 entretiens avec des personnes en situation de handicap. Les objectifs de ces entretiens étaient de :

- recueillir le **point de vue** des personnes en situation de handicap sur **différents aspects de leur vie** sur notre territoire ;
- permettre l'expression d'un niveau de **satisfaction/insatisfaction** ;
- **alimenter le projet HIT** afin de **faciliter la vie** des personnes en situation de handicap et **favoriser l'émergence de solutions innovantes**.

Les résultats de ces entretiens sont présentés dans ce document.



Méthode

La démarche est basée sur des entretiens semi-directifs en **face à face** avec une enquêtrice AudéLor. Le questionnaire a été co-élaboré avec Lorient Agglomération, IMT Atlantique et le centre de Kerpape et le Cowork'Hit. La majorité des questions est identique à celle de la première édition de l'enquête en 2018. Quelques ajouts ont été réalisés pour intégrer le champ du numérique.

La prise de contact avec les personnes enquêtées a été faite par l'intermédiaire des structures partenaires du projet HIT accompagnant ou accueillant des personnes en situation de handicap :

- Valentin Haüy, CECIWEB, Association des Paralysés de France, le centre de Kerpape, Mission Locale de Lorient, Association départementale Chiens Guides d'Aveugles du 56, Association des aveugles et handicapés visuels de Bretagne, Médiathèque de Lorient, Médiathèque de Quéven, EREF de Riantec, UP intérim, GEM l'escal, ADIEPH, ADAPEI (Nous Aussi, Foyer Avel Vor, PAVLO, SAVS, ESAT Alter-Ego).

Nous les remercions vivement de leur appui

56 personnes en situation de handicap ont été rencontrées dans le cadre des entretiens qui ont duré environ 45 minutes (durée équivalente à 2018). L'objectif des entretiens était de recueillir la perception des personnes concernant différentes dimensions de leur vie quotidienne et personnelle ainsi que leurs propositions.

Nous ne disposons pas d'un fichier de personnes en situation de handicap qui nous aurait permis de construire un échantillon représentatif. Cette enquête n'est donc pas un sondage et ne garantit pas une représentativité statistique.

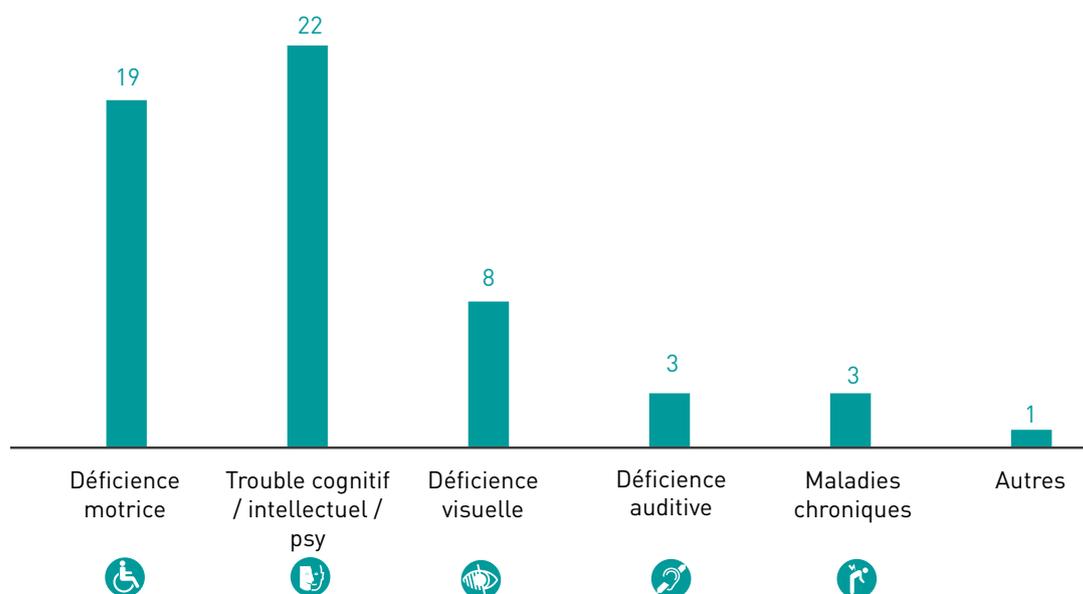
UN PANEL DIVERSIFIÉ DE PERSONNES RENCONTRÉES

Nous nous sommes attachés à avoir une diversité dans le profil des personnes rencontrées, tant en termes de handicap, d'âge, de situation professionnelle ou de communes de résidence :

- 32 hommes (57 %) et 24 femmes (43 %) ;
- 39 célibataires (70 %) ;
- 30 % de moins de 35 ans, 32 % de 35 ans à 55 ans et 38 % de plus de 55 ans ;
- 34 inactifs et 22 actifs dont 10 travaillent en ESAT et 4 sont en recherche d'emploi ;
- 11 communes différentes (Lorient représente 48 % des enquêtés).

Le repérage des personnes a été réalisé par l'intermédiaire des associations partenaires du projet HIT, il s'agit donc de personnes accompagnées et/ou engagées dans la vie associative.

Répartition des personnes rencontrées en fonction de leur déficience



Source : enquête AudéLor

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES

Dans le cadre des entretiens, nous avons demandé aux personnes d'attribuer une note entre 0 et 10 pour exprimer leur niveau de satisfaction (10) ou d'insatisfaction (0) sur une thématique donnée.

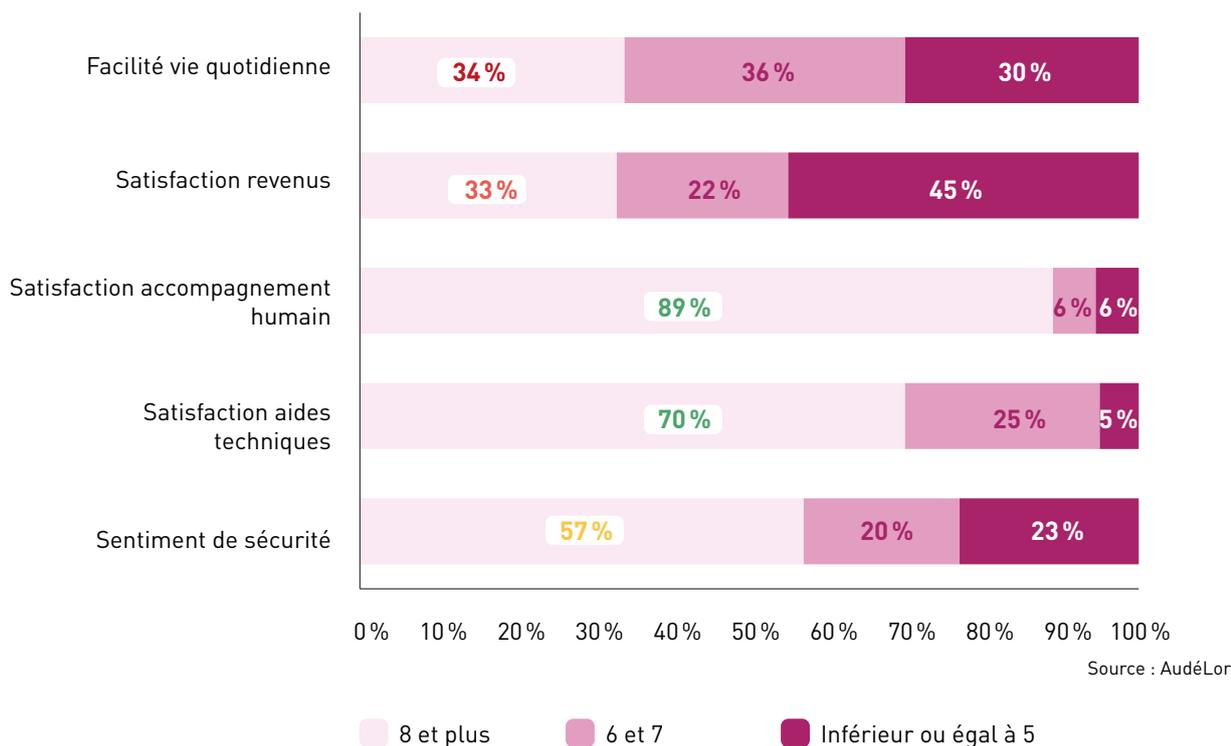
Afin de faciliter la lecture des résultats, nous nous sommes concentrés sur l'analyse des appréciations inférieures à 8. Nous avons considéré qu'à partir de 8 les répondants exprimaient une satisfaction vis-à-vis du sujet ou de la situation traitée et qu'en dessous de 8, il y avait la manifestation d'une insatisfaction et la nécessité d'apporter des améliorations.

Part des personnes ayant exprimé une appréciation supérieure à 8

> 66 %	65 % à 49 %	50 % à 32 %	< 33 %
			
Une satisfaction générale des personnes interrogées	Une satisfaction moyenne des personnes interrogées	Une insatisfaction des personnes interrogées	Une forte insatisfaction des personnes interrogées
<ul style="list-style-type: none"> ■ Accompagnement humain ■ Aide technique ■ Logement occupé ■ Facilité à faire les courses ■ Accès aux services publics ■ Accès aux équipements culturels et sportifs ■ Formation ■ Intégration au territoire ■ Bienveillance des organismes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Sentiment de sécurité ■ Déplacements ■ Service PMR* ■ Sécurité déplacements ■ Accès au contenu numérique ■ Métiers exercés et conditions de travail ■ Bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Vie quotidienne ■ Parking ■ Transport en commun ■ Accès à la santé ■ Départ en vacances ■ Bienveillance de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Revenu ■ Recherche de logement ■ Aménagement accessibilité ■ Démarches administratives <p>Un désintérêt des personnes interrogées</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Intérêt pour la vie locale
*PMR : Personne à Mobilité Réduite		 Thèmes de travail prioritaires	

LA VIE QUOTIDIENNE

Appréciation sur la vie quotidienne



Une vie quotidienne jugée difficile

66% des personnes rencontrées attribuent une note inférieure à 8, exprimant ainsi des difficultés dans leur vie quotidienne. Celles-ci portent principalement sur :

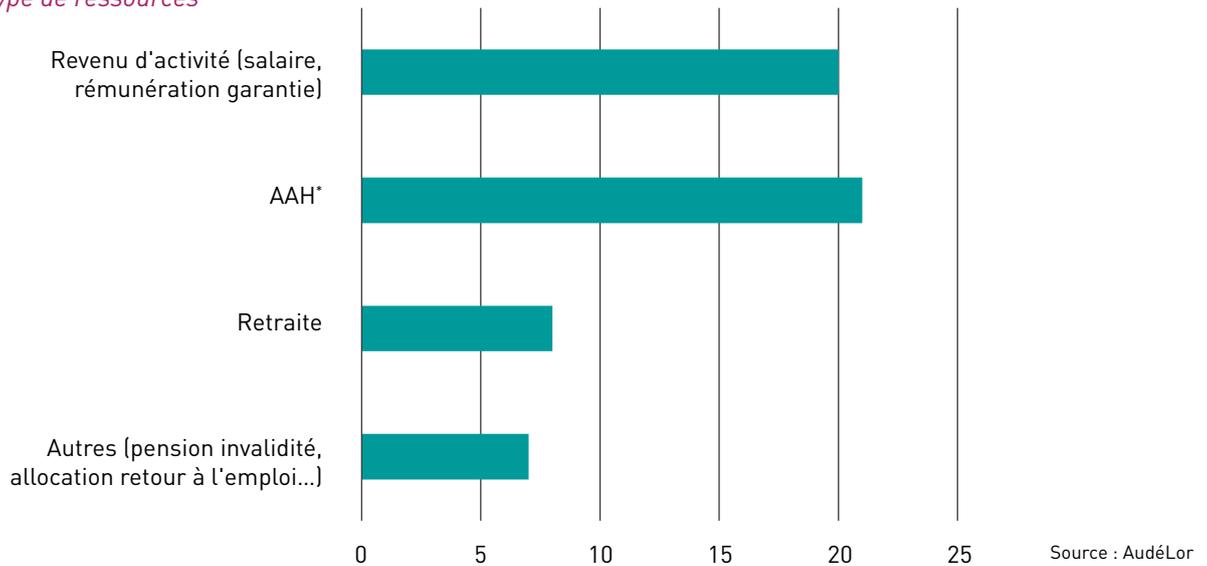
- les déplacements : 25% ;
- la communication : 12% ;
- l'autonomie : 9% ;
- la lecture : 7% ;
- les relations sociales : 7%.

Les difficultés dans la vie quotidienne sont souvent liées au handicap des personnes : les déplacements pour les personnes ayant une déficience motrice, «l'autonomie» pour celles ayant des troubles cognitifs et la communication pour les personnes atteintes d'une déficience auditive.

Une insatisfaction vis-à-vis des revenus

2/3 des personnes ont exprimé une insatisfaction (note inférieure à 8) quant à **leur niveau de revenu**.

Répartition des personnes en fonction du type de ressources



* AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

20 personnes perçoivent des revenus d'activité. Pour la très grande majorité (17/20), ces revenus sont complétés par l'Allocation aux Adultes Handicapés et/ou la prime d'activité. Ces compléments quasi systématiques mettent en lumière la **faiblesse des rémunérations perçues**. 21 personnes perçoivent l'AAH. Pour mémoire, le montant mensuel maximum de cette allocation pour une personne seule est en 2023 de 971,37€.

Les difficultés liées aux revenus sont également exprimées plus fortement par les personnes en situation de handicap (14%) par rapport au reste de la population (10%) dans le sondage de perception auprès des habitants de Lorient Agglomération.

Accompagnements humains et techniques, largement plébiscités

41 personnes rencontrées bénéficient d'un **accompagnement humain** : 21 par au moins un proche aidant (conjoint, parents, enfants...) et 20 autres par au moins un professionnel (auxiliaire de vie, infirmière, curateur, tuteur, éducateur). Certaines cumulent accompagnement professionnel et proche aidant. Ils interviennent pour l'entretien du logement, la toilette, les repas et l'accompagnement des tâches administratives. 89 % d'entre elles en sont très satisfaites.

20 bénéficient d'**aide(s) technique(s)** : fauteuil et des outils informatiques/électroniques adaptés. Elles expriment une large satisfaction vis-à-vis de leur équipement.

3 bénéficient d'**une aide animale** (chien d'aveugle) et en sont très satisfaites.

Un sentiment de sécurité chez la majorité des répondants

Une petite majorité (57%) des personnes **se sentent en sécurité** dans leur vie quotidienne. Les sentiments d'insécurité sont principalement générés par une méfiance vis-à-vis de la population (peur des agressions, moqueries...) et par des infrastructures inadaptées (voirie et transport).

LE LOGEMENT

Une satisfaction vis-à-vis du logement occupé

Les personnes rencontrées sont le plus souvent locataires **d'un logement social (24) ou propriétaires (15)**. Elles sont **très satisfaites** du logement qu'elles occupent (70 % de notes entre 8 et 10). Elles s'y sentent en sécurité et le logement est relativement adapté à leur besoin et à leur handicap. En général, les propriétaires vivent dans un logement totalement adapté à leur handicap. C'est moins le cas pour les locataires.

Une recherche de logement jugée très difficile

10 personnes sont en recherche de logement sur différentes communes de l'agglomération (Lorient, Hennebont, Plœmeur, Quéven...). Toutes expliquent être confrontées à de fortes difficultés dans leur recherche. Elles évoquent un manque d'offre et précisent que les logements proposés ne sont pas adaptés à leurs besoins.



Logement : attentes/propositions

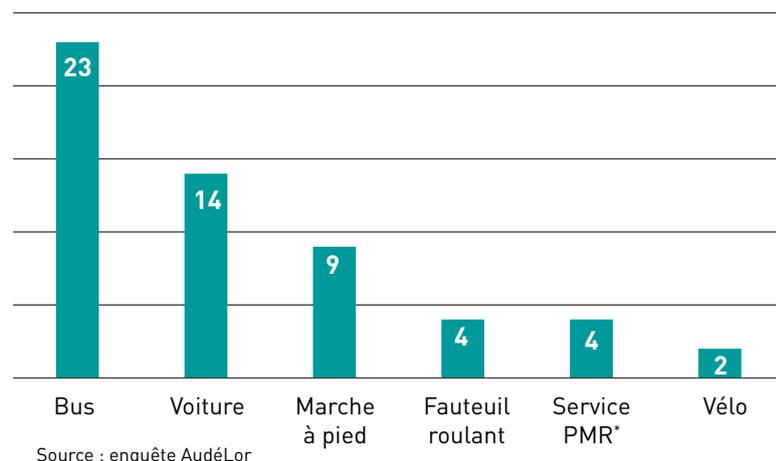
- augmenter l'offre de logements disponibles et proposer des logements adaptés aux différents handicaps ;
- veiller à ce que les logements proposés soient situés à proximité des commerces et des services ;
- accorder une priorité aux personnes en situation de handicap dans l'attribution des logements.

MOBILITÉ ET ESPACE PUBLIC

Une intensité de déplacements

Le 1^{er} constat qui s'impose sur le sujet de la mobilité est **l'intensité des déplacements**. Comme lors des entretiens réalisés en 2018, 70 % des personnes rencontrées se déplacent plusieurs fois par jour. Les motifs de déplacements sont variés : courses, balade, travail, rendez-vous médicaux, visite à la famille... 87,5 % des personnes **se déplacent en autonomie**.

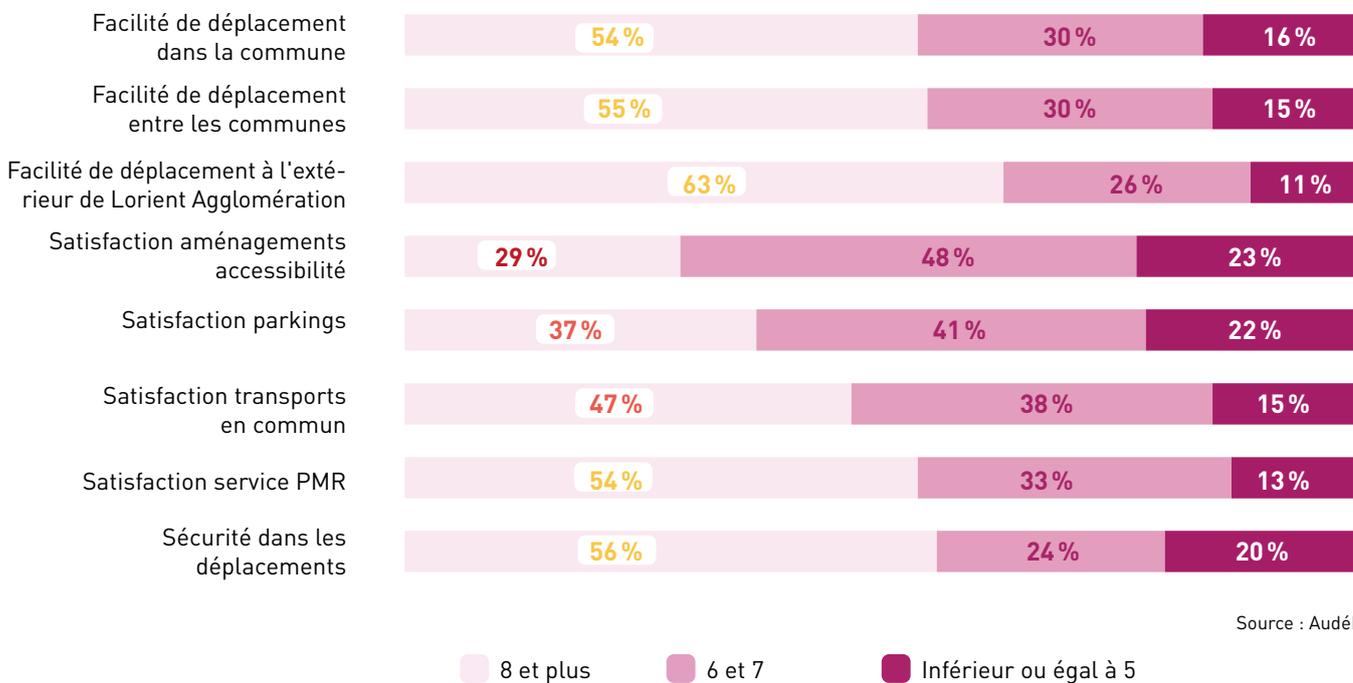
Modalité de déplacement des personnes enquêtées



La part du bus est largement supérieure dans les déplacements des personnes en situation de handicap (40%) par rapport au reste de la population (6%). La voiture arrive en deuxième position avec **26%**, suivie par la **marche à pied pour 16%**.

* PMR : Personne à mobilité réduite

Appréciation sur la mobilité et la voirie de 1 à 10



Une appréciation mitigée sur la facilité des déplacements sur le territoire

Autour de 45% des répondants attribuent des notes inférieures à 8 quant à la facilité des déplacements dans les communes et entre les communes. L'insatisfaction est plus faible concernant les déplacements vers l'extérieur du territoire, seulement 37% de notes inférieures à 8. Les personnes qui expriment le plus de difficultés à se déplacer dans leur commune et entre les différentes communes de l'Agglomération sont celles en fauteuil roulant ou les déficients visuels. En effet, leur capacité de déplacement dépend fortement de l'aménagement de la ville.

Les répondants se sentent globalement en sécurité dans leurs déplacements (56% de notes de 8 et plus).

Les aménagements d'accessibilité : des efforts reconnus mais un travail à renforcer

16 personnes rencontrées sur 56 constatent des **améliorations dans les aménagements d'accessibilité** réalisées, toutefois "beaucoup reste à faire". En effet, avec 71 % de notes inférieures à 8, **l'insatisfaction est forte sur les aménagements** en faveur de l'accessibilité. Les griefs portent sur la voirie en générale et les trottoirs en particulier, l'accessibilité des transports en commun, l'inadaptation de certains aménagements en fonction du handicap (principalement handicap visuel). Les incivilités sont également pointées du doigt, le non-respect des espaces et équipements dédiés aux personnes en situation de handicap par le reste de la population. Les parkings font l'objet de beaucoup de mécontentements (63% de notes inférieures à 8) : pas assez de places réservées, largeur inadaptée pour les vans à ouverture latérale, incivilités...

Les transports en commun : source d'insatisfaction

Les appréciations des usagers des **transports en commun sont mitigées**, 53% attribuent une note en dessous de 8. Pour mémoire, les transports en commun sont le 1^{er} mode de transport des personnes en situation de handicap rencontrées. Les sources d'insatisfaction qui ressortent le plus souvent : les incivilités et la surfréquentation, la desserte des secteurs périphériques (fréquence), l'accessibilité et la sonorisation des arrêts, les assises inadaptées.

15 personnes ont déclaré utiliser le Service Personne Mobilité Réduite (Service PMR). Il fonctionne tous les jours sur inscription et réservation préalable, pour des déplacements occasionnels ou réguliers. 54% des répondants ont donné une note supérieure à 8. La complexité du système de réservation et le manque de souplesse sont les griefs les plus souvent évoqués. Tous les utilisateurs saluent le travail et la qualité du relationnel avec les conducteurs du service PMR.

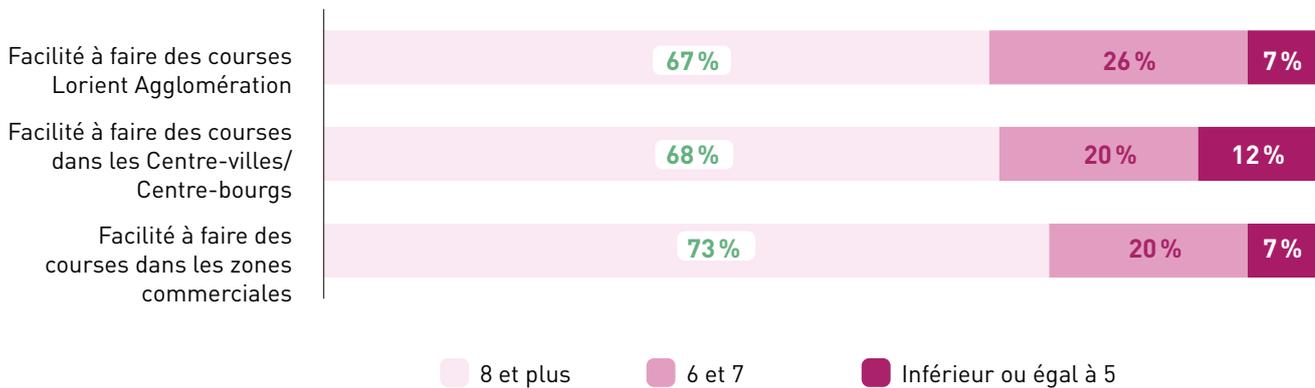


Mobilité : attentes/propositions

- continuer à rendre accessible la voirie : trottoirs plus larges et moins hauts, feux sonores, revêtement des sols, agrandir les panneaux de signalisation et d'information ;
- rendre plus accessibles les transports en commun : aménagement de l'accès aux bateaux bus pour les fauteuils, installer des abris bus à chaque arrêt, dédier davantage de places PMR dans les bus, afficher les horaires de bus en gros caractères ;
- sensibiliser la population au handicap pour éviter les incivilités.

SERVICES ET LOISIRS

Facilité à faire des courses note de 1 à 10



Source : AudéLor

Des commerces plutôt accessibles

La "facilité à faire des courses" fait l'objet de très bonnes appréciations de la part des personnes enquêtées. En fonction des items 67% à 73% d'entre elles accordent des notes de 8 et plus. Les besoins exprimés portent principalement sur des aménagements spécifiques comme la généralisation des balises sonores ou des portes automatiques.

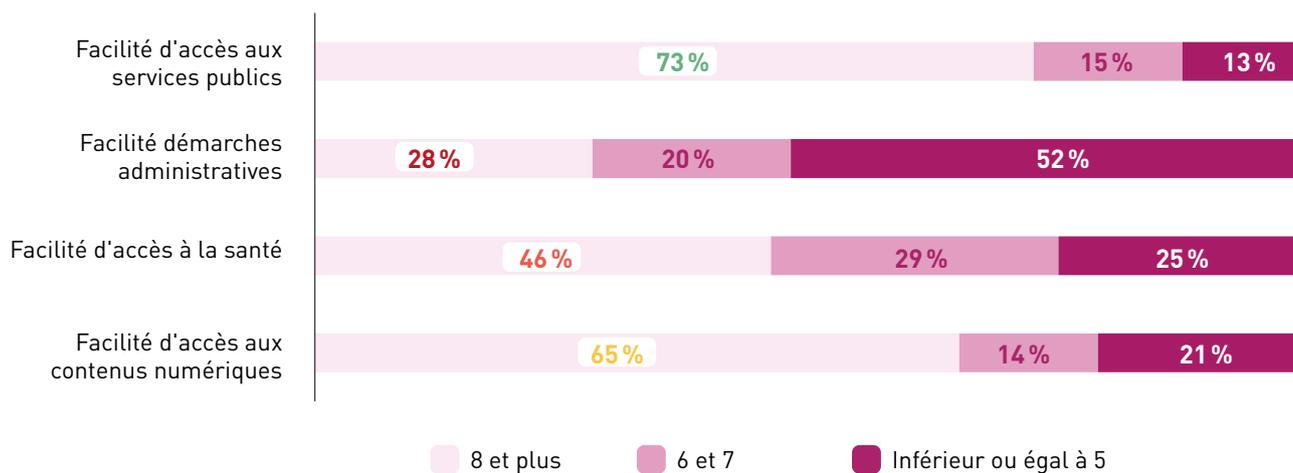


Paradoxe ?

La plupart des personnes rencontrées dans le cadre des entretiens expriment assez peu de difficultés pour faire ses courses, se déplacer, accéder aux services publics, aux équipements culturels ou sportifs. Elles sont beaucoup plus critiques quand on évoque les parkings, les transports en communs, les aménagements d'accessibilité. Paradoxe ? Pas nécessairement.

Nous nous adaptons tous à notre environnement dans les activités quotidiennes, développons des stratégies de contournement pour nous simplifier la vie, cela ne nous empêche pas d'être critiques sur des points particuliers. C'est également le cas pour les personnes en situation de handicap qui vont adapter leur organisation en fonction de leur environnement, d'où une relative facilité dans la réalisation des courses, les déplacements... Elles restent toutefois critiques sur des services ou équipements particuliers qui leur posent problème.

Facilité d'accès services publics, santé et numérique note de 1 à 10



Source : AudéLor

Démarches administratives : des difficultés importantes

Près de 3/4 des personnes rencontrées considèrent que les services publics sont accessibles (note supérieure à 8).

En revanche **les démarches administratives sont jugées très difficiles**. 72% des personnes rencontrées attribuent une note inférieure à 8 et plus, pour 52% le résultat est même inférieur à 5. Les difficultés liées aux démarches administratives sont plus prégnantes qu'en 2018. Depuis 2018, la dématérialisation des démarches s'est poursuivie, entraînant la disparition des interlocuteurs de proximité. Les personnes en situation de handicap sont tout particulièrement touchées par ces évolutions. La part des personnes présentant des troubles intellectuels ou cognitifs ou une pathologie psychique est plus élevée sur cette édition, or ce public est plus souvent confronté à des difficultés dans la réalisation des démarches administratives et doit être accompagné.

Des difficultés d'accès aux professionnels de santé

54% des personnes expriment une insatisfaction quant à l'accès aux services de santé (note inférieure à 8). Les difficultés portent sur **l'accès aux professionnels de santé** : médecins généralistes et spécialistes et **les délais pour la prise de rendez-vous** surtout chez les spécialistes. Ces difficultés rejoignent celles de la population générale. (cf : étude nouveaux arrivants)

6 personnes ont déjà bénéficié d'une téléconsultation et en sont satisfaites.

Une pratique numérique bien développée

La quasi totalité des personnes rencontrées (55/56) utilisent Internet, principalement chez elles et de manière autonome. Une seule est accompagnée et deux l'utilisent en dehors de leur domicile. Les outils les plus fréquemment employés sont dans l'ordre : le téléphone, l'ordinateur et la tablette, souvent utilisés de manière combinée.

L'accès aux contenus numériques est considéré comme "plutôt facile" (65 % de note de 8 et plus).

Une pratique sportive à développer

44 personnes ont déclaré pratiquer « souvent » ou « parfois » des activités sportives ou culturelles, parmi elles :

- 18 personnes pratiquent une ou plusieurs activités sportives (football, gymnastique, marche à pied, vélo, natation...);
- 13 personnes pratiquent une ou plusieurs activités culturelles (cinéma, théâtre, musique, lecture...);
- 13 personnes pratiquent au moins une activité sportive et au moins une activité culturelle.

La pratique sportive des personnes rencontrées (46 %) **est plus faible qu'au niveau national**. En effet, 72 % des français de plus de + 15 ans ont pratiqué une activité physique au moins une fois au cours des 12 derniers mois (Source : Baromètre national des pratiques sportives 2022 – INJEP). **L'écart est plus faible sur les activités culturelles**, 46 % des répondants pratiquent des activités culturelles. Au niveau national, 40 % des français vont au moins une fois par an au cinéma , 32 % ont visité un site culturel et 22 % ont assisté à un spectacle. (Source : France, portrait social – Pratiques culturelles – Édition 2023).

Les 3/4 des personnes rencontrées expriment une satisfaction quant à l'accès aux équipements sportifs et culturels.

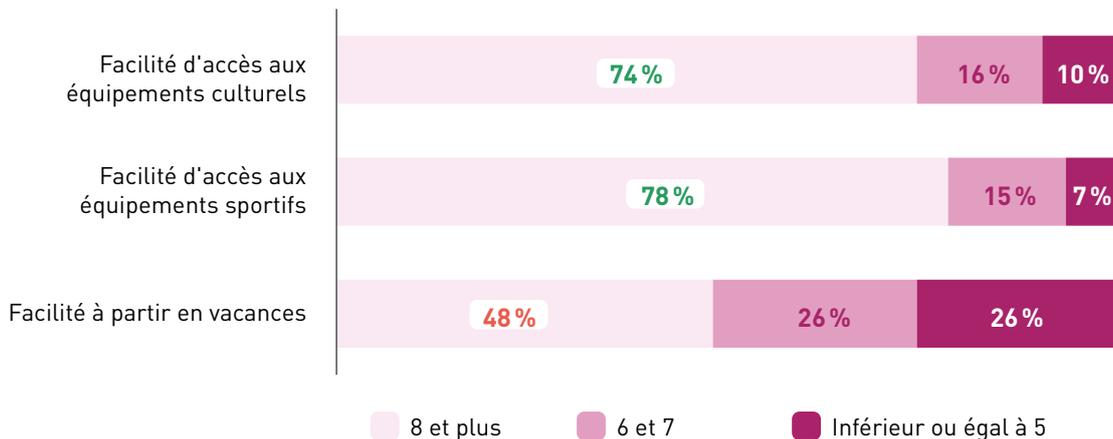


Des freins au départ en vacances

57 % des personnes déclarent partir régulièrement en vacances : souvent 23% ou parfois 34%. Pour les personnes qui partent rarement (22%) ou jamais (21%), les principales raisons invoquées sont des difficultés liées au handicap ou des coûts élevés.

Partir reste toutefois difficile pour une majorité des personnes : 52 % de notes inférieures à 8 et 26 % inférieures à 5. Les principales difficultés évoquées portent sur la complexité d'organiser des voyages, l'accessibilité des moyens de transport et des lieux d'accueil, le manque de formation des professionnels du tourisme, le manque d'adaptation des offres touristiques.

Accès aux loisirs note 1 à 10



Source : AudéLor



Sport et culture : attentes/propositions

- communiquer sur le handisport existant ;
- former les professionnels sportifs en milieu ordinaire ;
- recenser les équipements sportifs et culturels accessibles aux personnes en situation de handicap.



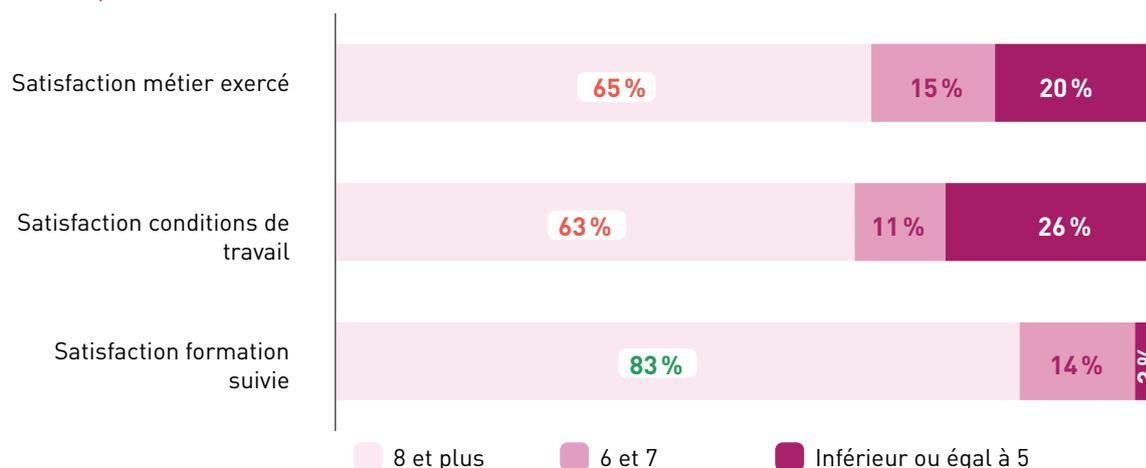
Départs en vacances : propositions des personnes enquêtées

- créer une agence de voyage dédiée aux personnes en situation de handicap ;
- être accompagné pour les voyages ;
- développer l'accès à des chambres PMR dans les complexes de vacances.

EMPLOI ET FORMATION

Des personnes satisfaites de leur emploi

Emploi et formation note de 1 à 10



Source : AudéLor

22 personnes sont des actifs dont 20 en emploi. 53 % travaillent à temps plein et 47 % à temps partiel choisi. La moitié travaille en ESAT et l'autre en milieu ordinaire.

65 % sont satisfaites du métier qu'elles exercent et **63 % de leurs conditions de travail**. À noter, les conditions de travail génèrent plus de fortes insatisfactions (26 % de notes inférieures ou égales à 5) que le métier exercé (20 % de notes inférieures ou égales à 5). 36 personnes (64 %) ont suivi une ou plusieurs formations et en sont largement satisfaites.

Pour 38 % des personnes, le handicap constitue **un frein pour s'épanouir professionnellement**. **42 % estiment qu'il est un frein pour évoluer au sein de leur entreprise**.

8 personnes sont en recherche d'emploi, 7 sont accompagnées dans leurs démarches : Cap Emploi, France Travail, EREF, linkedout... 7 sur 8 considèrent que leur handicap est un **frein pour trouver un emploi**.



Emploi : attentes/propositions

- faire en sorte que le monde du travail soit davantage sensibilisé au handicap ;
- avoir davantage de postes accessibles aux personnes en situation de handicap ;
- communiquer sur les services d'accompagnement à l'emploi dédiés aux personnes en situation de handicap ;
- avoir davantage accès à des stages et/ou formations en milieu ordinaire.

VIE LOCALE ET TERRITOIRE INCLUSIF

Un manque d'intérêt pour la vie locale

Si une majorité (54 %) des personnes rencontrées sont **investies dans une activité bénévole**, elles sont très peu nombreuses à se déclarer intéressées par **la vie locale** (32 % de notes de 8 et plus). Concernant les élections, 54 % annoncent voter « toujours » aux élections, 18 % « souvent », 13 % « parfois », 16 % « rarement » ou « jamais ».

La notion de territoire inclusif peu connue

Le terme « inclusif » désigne un territoire (ou une société) qui s'adapte aux personnes en situation de handicap et à leurs besoins. Il se différencie en ce sens de la notion d'intégration qui suppose une adaptation des personnes à la société ou au territoire.

¼ des personnes enquêtées ont déclaré connaître ce terme.

Ils proposent les définitions suivantes :

- « Le respect et l'accessibilité pour tout type de handicap » ;
- « Tout doit être accessible et adapté » ;
- « Inclure l'ensemble des gens dans l'action » ;
- « Recevoir convenablement le public en situation de handicap » ;
- « Inclure toutes les personnes en situation de handicap, mais aussi les valides » ;
- « Intégrer l'innovation pour donner libre accès à tout le monde » ;
- « Que chacun soit intégré dans la société » ;
- « Territoire qui prend en compte les différences et qui cherche à inclure les gens ».

41 % des personnes déclarent connaître le projet HIT au moins « de nom ».

Comme en 2018, on retrouve une **forte adhésion** (82 % de notes de 8 et plus) à l'idée que le handicap constitue une opportunité pour le développement d'innovations, un des principes fondateurs du projet HIT.

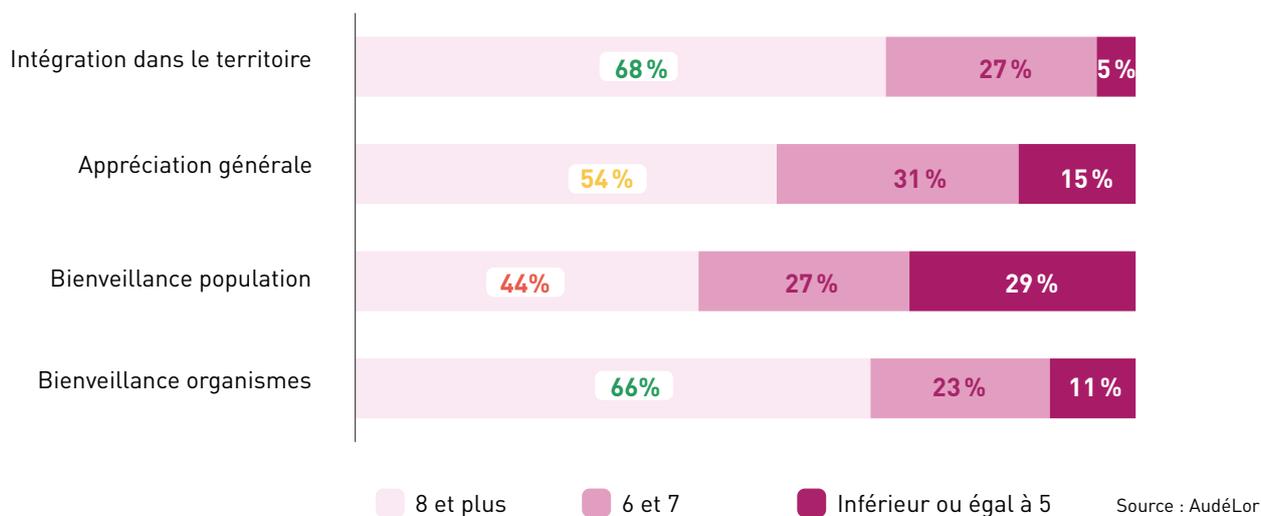


Innovation : attentes/propositions

- voiture autonome ;
- fauteuil roulant : main courante antidérapante en temps de pluie / système de protection rapide en temps de pluie / remorque ;
- créer un catalogue listant les ressources et structures accessibles aux PSH ;
- installer des audioguides dans les établissements recevant du public (ERP) ;
- IA (Intelligence artificielle).

Un manque de bienveillance de la population

Appréciation générale note 1 à 10



Les personnes expriment **un sentiment d'intégration** au sein du territoire 68 % de notes de 8 et plus. Le **niveau de bien-être est quant à lui plus faible**, 54 % de notes de 8 et plus.

Elles ressentent de la **bienveillance de la part des organismes et des institutions** : 66 % attribuent des notes de 8 et plus. Le rapport est inversé quand il s'agit de la bienveillance de la population avec 66 % de notes inférieures à 8.

Ainsi, alors que la population exprime des **sentiments majoritairement positifs** envers les personnes en situation de handicap (empathie 57 %, admiration 16 %), **2/3 des personnes rencontrées ne perçoivent pas cette intention positive**.



Autres attentes / propositions

- sensibiliser la population aux handicaps : actions dans les écoles, ensemble de la population ;
- impliquer les personnes en situation de handicap dans les actions et les projets du territoire ;
- renforcer la communication sur les actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Contact :

Caroline le Neurès - Le Coq :
02 97 12 06 67

Équipe projet :
Caroline le Neurès - Le Coq,
Nora Sadou

AUDÉLOR
DÉVELOPPEUR DE TERRITOIRE

12 avenue de la Perrière
56324 Lorient cedex
02 97 12 06 40
www.audelor.com



Avec le concours de

Tryom 

Directeur de la publication : Pascal Le Liboux-**ISSN 2118-1632**

Pour télécharger
les communications
d'Audélor : www.audelor.com

